Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

RÈGLEMENT (CE) Nº 1788/2001 DE LA COMMISSION

du 7 septembre 2001

portant modalités d'application des dispositions relatives au certificat de contrôle pour les importations en provenance de pays tiers en vertu de l'article 11 du règlement (CEE) nº 2092/91 du Conseil concernant le mode de production biologique de produits agricoles et sa présentation sur les produits agricoles et les denrées alimentaires

(JO L 243 du 13.9.2001, p. 3)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) nº 605/2008 de la Commission du 20 juin 2008	L 166	3	27.6.2008

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2001R1788:20040501:FR:PDF